

Orages : quels dangers et comment s'en protéger ?

24.8.2026 - | Météo-France

Un orage peut toujours être dangereux en un point donné, en raison de la puissance des phénomènes qu'il produit et de leur caractère aléatoire. Il regroupe à lui seul plusieurs phénomènes pouvant être dangereux : la foudre, les pluies intenses, les rafales de vent ou encore de la grêle. Pour se protéger des orages, l'un des conseils est de vous abriter dans un bâtiment en dur, de vous éloigner des arbres et des cours d'eau et de se tenir informé.

S'informer sur les phénomènes dangereux : Vigilance météorologique.

Pour recevoir les notifications de Vigilance, activez-les dans l'application mobile de Météo-France dans les départements de votre choix.

Les dangers de l'orage

Les orages peuvent être violents et soudains et entraîner de graves conséquences.

- **La foudre**

La foudre est une décharge électrique intense qui peut tuer un homme ou un animal, calciner un arbre, causer des incendies, endommager des installations électriques ou un aéronef.
(Foudre, éclair ou tonnerre ?)

Le foudroiement direct peut être mortel. Il se produit généralement dans les espaces ouverts (stade, parc, champs, plages, piscine...) et les hauteurs (sommets montagneux, collines, bâtiments, arbres...).

Le risque de foudroiement par conduction est également très dangereux. Il survient lorsqu'une personne se situe à proximité d'un objet plus grand servant de conducteur, tel qu'un arbre, ou par toucher direct. L'eau et le métal (parapluie, clôture, pylônes, grille, point d'eau...) sont des conducteurs.

Le foudroiement peut aussi se propager de manière horizontale sur le sol. Cette décharge électrique imprévisible provoque régulièrement des victimes parmi les animaux de ferme.

- **Les pluies intenses**

Sous orage, l'intensité pluvieuse peut être extrême. Il peut tomber localement l'équivalent de plusieurs semaines de précipitations en très peu de temps avec pour conséquences des inondations par ruissellement et par débordement des cours d'eau, mais aussi des glissements de terrain, des coulées de boues et des laves torrentielles.

La principale cause de décès lors d'une inondation est la conduite sur des routes immergées et le franchissement de ponts submersibles sur des rivières en crues. Seulement 30 cm d'eau en mouvement peut faire flotter une voiture, le courant peut l'emporter et piéger ses passagers.
(Les pluies intenses)

Lors de forts cumuls de pluie, les eaux peuvent rapidement s'écouler dans les sous-sols, parkings, caves et les points les plus bas, avec pour risque de coincer les occupants. La saturation des réseaux d'évacuation peut provoquer des inondations et des courants susceptibles d'emporter les personnes et les biens.

- **Le vent**

Sous un orage ou à son approche, le vent souffle fort et change fréquemment de direction. Les rafales sont soudaines et peuvent devenir brutalement très violentes. Beaucoup plus rarement, il se crée sous la base du nuage un tourbillon de vent dévastateur quand il touche le sol : la tornade.

La puissance du vent peut arracher un arbre avec un risque important pour les passants, les voitures garées à proximité ou les maisons voisines. Des rafales de vent d'intensité moyenne peuvent suffire à faire chuter des branches d'arbres déjà fragilisées par un épisode de vent précédent.

Le vent peut soulever des toitures, faire chuter des tuiles, emporter des objets, du mobilier urbain et des biens laissés à l'extérieur (pots de fleurs, mobilier de jardin, trampolines, poubelles...), déporter ou renverser un véhicule sur la route, provoquer des coupures d'électricité ou de téléphone et des dégâts sur les voies de circulation.

(Qu'est-ce que le vent ?)

- **La grêle**

La grêle (précipitations formées de petits morceaux de glace) peut blesser un homme ou un animal, dévaster en quelques minutes un vignoble ou un verger, endommager des structures (fenêtres, pare-brises, carrosseries de voitures...) et bâtiments (toitures, cheminées...), réduire la visibilité et provoquer des accidents. (La grêle)

Comment se protéger en cas d'orage ?

Connaître les bons gestes permet de se prémunir des dangers des orages.

En Vigilance rouge orages

- **Je reste chez moi** et je me tiens informé
- **Je m'abrite** dans un bâtiment en dur
- **Je n'utilise pas** mon véhicule
- Je n'utilise mon téléphone qu'en cas d'**urgence**

<https://meteofrance.com/vigilance-et-securite/orages-quels-dangers-et-comment-sen-protoger>